

Oui, je choisis de soutenir l'Institut Catholique de Rennes

et je m'engage pour une formation supérieure inspirée des valeurs de l'Église catholique

Bulletin de soutien exceptionnel

Je fais un don de

100€ 500€ 1000€ 5000€

D'un autre montant : €



Mode de paiement

- **Je fais un don par internet sur :** icrennes.org/linstitut/soutenir
- **Je fais un don par chèque** à l'ordre de « Fondation Yves Mahyeuc » et je l'adresse à :
ICR - Fondation Yves Mahyeuc
48 rue Blaise Pascal
Campus Ker Lann
35170 BRUZ



FONDATION
YVES
MAHYEUC

Sous l'égide de la Fondation Notre Dame reconnue d'utilité publique

« Je souhaite développer l'ICR pour mieux adapter la formation aux besoins du monde d'aujourd'hui et de demain. Je vous remercie pour votre soutien. »

Mgr Pierre d'Ornellas
Archevêque de Rennes
Président de l'ICR

Mentions RGPD : Votre engagement permet de participer aux projets soutenus par la Fondation Yves Mahyeuc sous égide de la Fondation Notre Dame. Un compte rendu détaillé de l'utilisation des fonds vous est transmis chaque année.

Les données recueillies vous concernant nous sont nécessaires au traitement de votre don et à l'émission de votre reçu fiscal. Ces informations sont enregistrées dans un fichier sécurisé et informatisé par la Fondation Yves Mahyeuc à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes, pour vous envoyer des informations ou des sollicitations.

Conformément au Règlement Européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

*Pour exercer ce droit ou toute autre question, notre service relation donateurs est à votre disposition : Fondation Yves Mahyeuc - 48 rue Blaise Pascal - Campus Ker Lann - 35170 BRUZ - contact@icrennes.org
Vos coordonnées ne seront jamais communiquées à des Tiers. Merci !*

Votre don vous donne droit à une réduction d'impôt. Pensez-y au moment d'indiquer le montant de votre soutien !

Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)

Si vous voulez réduire votre IFI, faites un don à la Fondation Yves Mahyeuc et soutenez l'Institut Catholique de Rennes.

En donnant à l'Institut Catholique de Rennes par le biais de la Fondation Yves Mahyeuc, abritée par la Fondation Notre Dame, vous pouvez bénéficier des avantages fiscaux de l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière).

Vous êtes assujetti(e) à l'IFI si votre patrimoine net taxable est égal ou supérieur à 800 001 € au 1^{er} janvier 2020.

Informations détaillées sur l'IFI :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F138

- Déduction fiscale de 75% du montant du don dans la limite de 50 000 € par an
- Seuil d'imposition : 800 001 € 6 tranches de 0,5 à 1,5%
- Seuls les biens immobiliers entrent dans le patrimoine taxable, avec 30 % d'abattement sur la résidence principale.
- Investissement PME : La déduction de 50% de l'investissement PME est supprimée sauf si vous l'avez fait avant le 31 décembre 2018.

Impôts sur les Sociétés (IS)

Votre don de 1000 € ne vous coûte que 400 € après réduction d'impôts de 60% dans la limite de 20 000 € de don par an ou de 0,5% du chiffre d'affaires si votre CA HT excède 4 millions d'euros.

Impôt sur le Revenu (IR)

Si vous n'êtes pas éligible à l'IFI, vous pouvez toujours soutenir l'ICR en réduisant votre IR.

Vous recevrez dans quelques semaines un reçu fiscal vous permettant de déduire 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable, possibilité de report sur 5 ans.

Mes déductions fiscales ?

La déclaration IFI se fait en même temps que la déclaration de votre impôt sur le revenu. Pour vous assurer de recevoir votre reçu fiscal à temps, veuillez effectuer votre don avant la date limite de votre zone, mais vous pouvez faire votre don maintenant.

Votre contact donateur

Soutenir l'Institut Catholique de Rennes en lui permettant de se développer, c'est soutenir la formation d'étudiants selon la grande tradition chrétienne.



M. Olivier Dupourqué, directeur de l'ICR, se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Joignez-le directement au 02.99.05.84.75 ou par mail : direction@icrennes.org

Merci de votre soutien !